

GLOBAL RÉACTIF M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 28 septembre 2018

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « GLOBAL RÉACTIF M ».....	12
Rapport certifié du commissaire aux comptes	125
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 28 septembre 2018	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Gestionnaire financier par délégation : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France (une société de gestion du groupe BNP PARIBAS)

Société par Actions Simplifiée
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 19 avril 1996
Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS - FRANCE
Adresse postale : TSA 47000 - 75318 PARIS Cedex 09 - FRANCE

La délégation de la gestion financière porte sur l'ensemble des actifs du FCP. Elle est effectuée conformément aux règles de déontologie applicables en la matière, conformément aux dispositions réglementaires relatives aux OPC et au prospectus.

Sous-déléataire de la gestion financière : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK LIMITED

Société de gestion de portefeuille agréée par la Financial Conduct Authority.
Siège social : 5 Aldermanbury Square - London EC2V 7BP - UNITED KINGDOM

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS, représenté par Olivier GALIENNE

6, place de la Pyramide - 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0012817575

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est d'optimiser, sur un horizon de 5 ans, la performance du portefeuille en appliquant une stratégie d'allocation dynamique et diversifiée sur tous types de classes d'actifs, tout en respectant un objectif de volatilité annuelle fixé à 9%.

La gestion est mise en œuvre de façon discrétionnaire.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Compte tenu de son objectif de gestion discrétionnaire, le FCP ne peut être comparé à aucun indicateur de référence.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Afin d'atteindre l'objectif de gestion tout en respectant un objectif de volatilité annuelle de 9%, le gestionnaire financier met en œuvre, de manière discrétionnaire, une stratégie d'allocation diversifiée sur tous types de classes d'actifs, notamment actions, obligations et autres titres de créance, taux, change, indices dans l'immobilier et indices de matières premières (hors matières premières agricoles). L'allocation entre les différentes classes d'actifs est dynamique et dépendra notamment des évolutions du marché et de leurs interprétations en termes de risque par le gestionnaire financier.

Le niveau d'exposition du FCP aux différentes classes d'actifs au sein du FCP sera déterminé selon une approche en budget de risque, en tenant compte :

- de l'objectif de volatilité annualisée de 9% en moyenne;
- des anticipations de volatilité réalisée pour chacune des classes d'actifs dans lesquelles le FCP est investi;
- du rendement ajusté du risque attendu par le gestionnaire financier pour chacune des classes d'actifs.

Le gestionnaire financier pourra, pour une classe d'actifs donnée, réduire l'investissement en cas de hausse de la volatilité pour cette classe d'actifs ou au contraire augmenter l'investissement en cas de baisse de la volatilité.

La gestion sera effectuée principalement à partir d'une sélection d'OPC et d'ETF, de produits dérivés et/ou de titres en direct. Les instruments sont retenus d'après leur capacité à répondre à une allocation d'actifs visée.

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque global » ci-après.

L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents non OCDE est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.

L'exposition du FCP aux valeurs issues de petites capitalisations cotées est limitée à 30 % maximum de l'actif net du portefeuille.

La sensibilité du FCP est comprise entre -4 et +15.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE. Dans le cadre de la gestion, une stratégie de couverture du risque de change pourra être mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change pourra être égale à 100% de l'actif net maximum.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation en direct. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

- **Risque de marché**

La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du FCP. Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. Le FCP peut présenter un risque actions en raison notamment de son investissement indirect en petites et moyennes capitalisations. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de ce fonds.

- **Risque actions**

Il s'agit du risque de baisse, des actions et/ou des indices, lié à l'investissement et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices. En cas de forte hausse des marchés actions, la hausse de la valeur liquidative du FCP sera moindre que celle du marché. Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations : les investissements du FCP sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

- **Risque de taux**

En raison de sa composition, le FCP est soumis à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. La valeur des titres peut diminuer après une évolution défavorable du taux d'intérêt. En général, les prix des titres de créance augmentent lorsque les taux d'intérêt baissent, et baissent lorsque les taux d'intérêt augmentent.

- **Risque de change**

Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille Euro. La fluctuation des monnaies par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments.

- **Risque de perte en capital**

Le risque en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**
Le style de gestion discrétionnaire du FCP repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque lié aux marchés des pays émergents non OCDE**
Le portefeuille pourra être investi en titres sur les marchés des pays émergents non OCDE. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.
Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.
- **Risque de surexposition**
Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille du FCP pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 200% de l'actif) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.
- **Risque de crédit**
Une partie du portefeuille peut être investi en obligations et autres titres à taux fixe. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs (par exemple de leur notation par les agences de notations financière), la valeur des obligations peut baisser. Le risque de crédit est le risque de défaillance de l'emprunteur. En conséquence, le FCP est soumis au risque de défaut de paiement sur ses titres par certains émetteurs.
- **Risque de contrepartie**
Le FCP utilise des instruments financiers à terme, et/ou de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.
- **Risque lié à l'exposition à des titres spéculatifs**
Le FCP doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents à l'exposition du FCP via des investissements dans des OPC à des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'exposition du FCP à des titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.
- **Risque de volatilité**
Le FCP pourra être exposé à la volatilité implicite des marchés actions, taux, change et matière premières, à la hausse comme à la baisse, au travers d'OPC ou de produits dérivés. Par exemple, dans l'hypothèse d'un investissement positif sur la volatilité, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de baisse de la volatilité implicite.
- **Risque lié à la conclusion d'opérations avec des contreparties liées**
Lors de la conclusion de contrats financiers, le gestionnaire financier peut être conduit à traiter ce type d'opérations avec des contreparties liées au groupe auquel appartient le gestionnaire financier. Dans ce cas, il existe un conflit d'intérêt potentiel entre les intérêts des clients et les intérêts du groupe auquel appartient le gestionnaire financier. Le maintien d'une politique efficace de gestion des conflits d'intérêts par le gestionnaire financier permet dans ce cas d'assurer le respect de la primauté de l'intérêt de ses clients.

La description des risques, ci-dessus, ne prétend pas être exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du présent prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Détention d'actifs et autres parts d'OPC

Le FCP peut investir jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Le FCP peut également investir jusqu'à 30% de son actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou FIA établis dans d'autres États membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger dès lors qu'ils respectent les 4 critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier.

Les OPCVM et FIA mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la Société de Gestion ou le gestionnaire financier ou des sociétés qui leur sont liées, notamment par des sociétés de gestion du groupe BNP Paribas, ainsi que par d'autres sociétés de gestion.

Actions et titres assimilés admis à la négociation détenus en direct

Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents).

Les investissements sur ces types d'actifs seront effectués, dans la limite de 100% de l'actif net du FCP, en titres de sociétés de tous secteurs, de grande, moyenne ou petite capitalisation de pays appartenant à toutes les zones géographiques. L'investissement en titres de sociétés de moyenne ou petite capitalisation est limité à 30% maximum de l'actif net. Les investissements dans les valeurs des pays émergents sont limités à 20% maximum de l'actif net.

Trackers et ETF (Exchange traded funds)

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés dans la limite de 100% de son actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire détenus en direct

En vue de permettre au gérant une diversification des placements, l'actif du FCP pourra également comprendre des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises de la zone euro ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 50% de l'actif net du portefeuille. Ces actifs investis sur les marchés de taux d'intérêt peuvent comprendre :

- des emprunts souverains, à savoir des instruments financiers émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE, par des collectivités territoriales d'un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou par un organisme international à caractère public dont font partie un ou plusieurs États membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- des titres émis par des émetteurs du secteur privé en vue de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts souverains.

Dans le cas où la société de gestion investirait sur des titres de créance ou des obligations directement, il procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation.

De plus, le FCP pourra être exposé via des investissements en OPC jusqu'à 20% son actif net en émetteurs de catégorie spéculatif « High Yield » (hors titres non notés).

Répartition dette publique/ dette privée : Aucune contrainte n'est imposée au gestionnaire financier.

Duration : Aucune contrainte n'est imposée sur la durée des titres choisis par le gestionnaire financier.

Le FCP est géré dans géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de - 4 à + 15.

Les titres de créances et instruments du marché monétaire pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP utilisera des instruments financiers à terme dont l'engagement résultant peut être évalué par la méthode du calcul de l'engagement. Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés et/ou de gré à gré, français et/ou étrangers, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement) ou conclure des contrats financiers.

Le FCP peut recourir aux instruments et contrats suivants :

- futures sur actions, taux, change, volatilité, indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles) ;
- options listées sur actions, taux, crédit, change, volatilité, indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles) ;
- swaps sur actions et indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles).

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- de réaliser l'objectif de gestion, en s'exposant aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises. Cette couverture pourra cependant s'avérer imparfaite.

Ces instruments financiers pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par le gestionnaire financier conformément à sa politique de « best execution », ces contreparties pourront être des sociétés liées au gestionnaire financier ou à la société de gestion.

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.

Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul État membre de l'OCDE éligible.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

➤ **Liquidités**

Le FCP pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du FCP, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie du FCP dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra être emprunteur d'espèces dans la limite de 10% de son actif et ceci uniquement de façon temporaire.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2017.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2017, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2017 : 11, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2017 : 842 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 656 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 186 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
- 746 milliers d'euros de rémunérations fixes,
 - 96 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 10 bénéficiaires.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel du Fonds.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global du FCP est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le FCP respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

RÈGLES SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« GLOBAL RÉACTIF M »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **OCTOBRE 2017 - SEPTEMBRE 2018**

Le fonds a progressé en octobre, soutenu notamment par la performance des marchés actions. Ces derniers ont bénéficié de la publication d'indicateurs économiques bien orientés et de fondamentaux de profits revus à la hausse. Le marché japonais s'est tout particulièrement bien comporté, dans la foulée de la victoire aux élections locales du parti de Shinzo Abe. Du côté des taux d'intérêt, la dette privée a contribué positivement, tandis que les obligations d'État ont enregistré de faibles pertes. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont poursuivi leur rebond, et le Dollar US s'est apprécié contre les autres devises majeures.

La volatilité est demeurée basse sur un grand nombre de classes d'actifs. Dans cet environnement de marché, l'exposition globale du fonds est demeurée stable, au-dessus de sa moyenne historique.

Le fonds a ensuite affiché une performance légèrement positive en novembre. Les marchés actions européens ont souffert d'une correction technique, accentuée par l'appréciation de l'euro, tandis que les indices américains ont fortement progressé, anticipant l'annonce d'un plan de relance fiscale par l'administration Trump. Les actions japonaises ont également contribué positivement. Quant aux marchés de taux, les obligations européennes ont surperformé leurs homologues américains. La dette émergente et le crédit privé étaient en léger retrait. Enfin, les actifs de diversification ont contribué négativement, avec des matières premières et un Dollar US sur le recul.

Concernant les ajustements de portefeuille, notre analyse technique des marchés actions nous a conduits à introduire en début de mois une stratégie de couverture optionnelle sur les indices européens et américains. L'exposition aux actions a été réduite, et dans la poche obligataire, nous avons allégé le poids du crédit High Yield et de la dette émergente, au profit du crédit privé Investment Grade.

Le fonds a fini l'année 2017 sur une note positive en décembre, en partie grâce aux gains enregistrés sur les marchés actions. Les indices américains et émergents ont particulièrement progressé, portés par un Dollar faible et des statistiques économiques revues en hausse. Le chemin a été plus contrasté pour les marchés européens, malgré une embellie conjoncturelle. Du côté des taux d'intérêt, les obligations d'État ont contribué négativement, dans un contexte d'incertitude sur l'orientation de la politique monétaire. La dette émergente s'est mieux tenue, surperformant les autres segments de crédit. Enfin, les actifs de diversification ont contribué positivement. L'immobilier coté et les matières premières ont en effet tiré leur épingle du jeu, poursuivant le rebond entamé à l'automne.

L'exposition globale du fonds est demeurée élevée, dans un environnement de faible volatilité et un contexte macroéconomique toujours porteur.

Le fonds a affiché une performance positive en janvier 2018. Les principales contributions proviennent des investissements en actions, plus particulièrement les marchés américains et émergents. L'impact de la réforme fiscale aux États-Unis ainsi que la bonne tenue des indicateurs économiques avancés ont pu alimenter la progression des actifs risqués. Les indices européens étaient légèrement en retrait, probablement pénalisés par un euro fort. Du côté des obligations, tous les segments ont contribué négativement sur le mois. Les rendements obligataires US se sont significativement tendus, dans un contexte de crainte de remontée de l'inflation. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont bénéficié d'une embellie conjoncturelle, tandis que le Dollar et l'immobilier cotés ont reculé.

L'exposition globale du portefeuille est restée stable au cours du mois. Le poids des obligations d'État US a été légèrement renforcé.

En février, le fonds a souffert de la correction des marchés, accélérée en début de mois par la publication de chiffres de salaires horaires aux États-Unis ainsi que par des facteurs techniques liés au marché de la volatilité implicite des actions américaines. Dans ce contexte, les investissements en actions ont contribué de façon significative à la perte mensuelle, avec des reculs sur l'ensemble des zones géographiques. Les marchés ont cependant rebondi dans la deuxième partie du mois, atténuant l'impact. De plus, à l'exception des obligations d'État européennes, les actifs obligataires se sont également inscrits en recul, les craintes liées aux pressions inflationnistes les empêchant de jouer leur rôle habituel de valeur refuge. Quant aux actifs de diversification, l'immobilier coté a contribué négativement, de même que les matières premières. A l'opposé, le Dollar US a affiché un gain sur le mois.

La hausse de la volatilité observée en février s'est traduite par plusieurs ajustements de portefeuille. Nous avons notamment réduit l'exposition aux actions US et émergentes. Le poids des matières premières a en outre été allégé. En parallèle, nous avons ajouté une stratégie optionnelle visant à couvrir partiellement le fonds contre un éventuel retour de l'aversion pour le risque.

Le fonds a enregistré une performance négative en mars, en grande partie liée à la faiblesse prolongée des marchés actions. Les annonces de l'administration Trump d'une prochaine mise en place de droits de douane sur les biens chinois ont alimenté les peurs d'une guerre commerciale. En outre, les valeurs technologiques ont souffert des suites de l'affaire Cambridge Analytica ainsi que des perspectives de régulation accrue du secteur. Les indices des pays développés sont les plus affectés, tandis que les marchés émergents ont mieux résisté. Du côté des actifs obligataires, les obligations d'État européennes et américaines ont contribué positivement, tandis que la dette émergente et le crédit Investment Grade ont enregistré de légères pertes. Quant aux actifs de diversification, l'immobilier coté a amorcé un rebond, en partie compensé par le recul des matières premières.

L'exposition globale du fonds est restée relativement stable sur le mois.

Le fonds affiche une performance positive en avril, réduisant ses pertes depuis le début de l'année. Les marchés actions ont contribué positivement, notamment les indices européens, soutenus par la faiblesse de l'euro et des fondamentaux de profitabilité. Les marchés émergents ont quant à eux sous-performé. Du côté des actifs obligataires, les obligations d'État US et la dette émergente ont contribué négativement, pénalisées par la remontée des rendements et les anticipations de resserrement monétaire. Le crédit privé aux entreprises s'est mieux comporté, progressant légèrement sur le mois. Concernant les actifs de diversification, les matières premières ont rebondi en partie grâce à la bonne tenue des cours du pétrole, et l'immobilier coté a poursuivi sur sa lancée.

Nous avons réduit l'exposition aux marchés actions américains, mais avons conservé relativement inchangé le poids des autres actifs risqués. Nous avons en outre renforcé la position existante sur un fonds de performance absolue. Enfin, une stratégie optionnelle sur les actions européennes a été introduite dans une optique de couverture.

Les investissements obligataires ont contribué négativement en mai. Plus précisément, en dépit de gains enregistrés sur les obligations d'État allemandes et américaines, les marchés italiens ont été lourdement pénalisés par la perspective d'une nouvelle coalition gouvernementale perçue comme eurosceptique, ravivant l'aversion pour le risqué des investisseurs. La dette émergente et le crédit privé aux entreprises ont également souffert sur la période. Les investissements en actions ont quant à eux affiché une contribution proche de la neutralité, les marchés US sur-performant les indices japonais et émergents. Du côté des actifs de diversification, les matières premières et le Dollar US ont progressé, contribué positivement.

La montée du risqué spécifique à l'Italie nous a conduits à diversifier l'exposition obligataire européenne en ajoutant des obligations d'État françaises OAT à 10 ans. En parallèle, nous avons légèrement réduit l'exposition aux obligations américaines, dont le poids avait augmenté avec l'appréciation du billet vert. L'exposition globale du fonds demeure relativement inchangée.

Le fonds s'est inscrit en léger recul au mois de juin, pénalisé notamment par la poursuite de la correction sur les actifs émergents, à la fois sur les marchés actions et la dette souveraine. Ces derniers ont souffert de l'appréciation du Dollar US et du renforcement de la rhétorique protectionniste. Les matières premières ont également contribué négativement. A l'opposé, nous avons enregistré des gains sur les obligations d'État européennes, ainsi que sur l'immobilier coté. Les autres classes d'actifs sont demeurées relativement stables sur le mois.

Concernant les ajustements de portefeuille, la normalisation progressive de l'environnement de volatilité nous a conduits à renforcer l'exposition aux actions américaines, et dans une moindre mesure aux indices émergents. En parallèle, le poids des obligations d'État françaises a été augmenté, au détriment des obligations italiennes. De plus, nous avons allégé l'exposition au crédit privé Investment Grade.

Le fonds a affiché une performance positive en juillet, en partie grâce au rebond des actifs risqués. En effet, les investissements en actions américaines et européennes ont contribué positivement, en dépit de tensions protectionnistes. Les marchés émergents et japonais ont également progressé, bien que dans une moindre mesure. Quant aux actifs obligataires, le crédit européen Investment Grade et High Yield, ainsi que la dette émergente, ont bénéficié du retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. A l'opposé, les obligations d'État US et les matières ont contribué négativement sur le mois.

L'exposition globale du fonds est demeurée relativement inchangée, dans un contexte de reflux de la volatilité, une tendance qui reflète la progressive normalisation des marchés.

Le fonds s'est inscrit en léger retrait au mois d'août. La sous-performance prolongée des marchés émergents, pénalisés notamment par la crise économique en Turquie, explique en partie ce recul. La dette émergente a contribué négativement, de même que les actions européennes. A l'opposé, les indices actions américains poursuivent sur leur lancée, affichant des gains significatifs grâce à la bonne tenue des valeurs technologiques. Quant aux marchés obligataires, nous avons enregistré des pertes sur les obligations d'État italiennes et sur le crédit High Yield. Dans le même temps, les obligations d'État américaines et allemandes ont contribué positivement, limitant l'impact global. A l'exception d'un gain sur le Dollar US, les actifs de diversification sont restés proche de la neutralité.

Au cours du mois, nous avons réduit l'exposition aux obligations d'État européennes. Les autres classes d'actifs n'ont pas fait l'objet de réajustements, témoignant d'un environnement de volatilité relativement stable.

Le fonds a enfin enregistré une performance positive en septembre. Les investissements sur les marchés actions ont contribué positivement, en particulier les indices américains et japonais. Les indicateurs économiques avancés et les perspectives de croissance bénéficiaire continuent de soutenir les actifs risqués. La dette émergente a de plus rebondi par rapport aux points bas de l'été. Les actifs européens affichent des performances plus contrastées, probablement impactés par les incertitudes sur le budget italien. Du côté des taux d'intérêt, les obligations d'État US et le crédit privé Investment Grade ont contribué négativement. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont progressé sur le mois, grâce à la bonne tenue des cours du pétrole.

Dans un contexte de normalisation progressive de l'environnement de risque sur les marchés, nous avons augmenté le poids des actions des pays développés. Le poids des obligations d'État et du crédit Investment Grade a également été revu à la hausse. L'exposition globale du fonds se rapproche ainsi des niveaux observés en 2017, avant le choc de volatilité survenu durant l'hiver. Même si les perspectives économiques demeurent favorables, la possibilité d'une correction de court terme nous a conduits à renforcer la stratégie optionnelle de couverture sur les marchés actions européens.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 28 septembre 2018, le fonds a réalisé une performance de 1.95% sur 12 mois.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

GLOBAL REACTIF M

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

MYRIA AM

32, avenue d'Iena

75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 septembre 2018

GLOBAL REACTIF M

Fonds Commun de Placement
Société de Gestion : MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 septembre 2018

Aux porteurs de parts du FCP GLOBAL REACTIF M

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GLOBAL REACTIF M constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



GLOBAL REACTIF M

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Olivier GALIENNE". The signature is written over the printed name below it.

Olivier GALIENNE

BILAN ACTIF AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	38 578 389,25	28 862 004,57
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	38 154 115,68	28 590 805,81
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	38 154 115,68	28 590 805,81
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	424 273,57	271 198,76
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	424 273,57	271 198,76
Autres opérations	0,00	0,00
Autres Instruments financiers	0,00	0,00
Créances	3 511 989,13	876 963,91
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 511 989,13	876 963,91
Comptes financiers	81 228,67	75 914,72
Liquidités	81 228,67	75 914,72
Total de l'actif	42 171 607,05	29 814 883,20

BILAN PASSIF AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Capitaux propres		
Capital	40 348 793,80	27 710 469,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	271 564,89	1 626 613,55
Résultat de l'exercice (a, b)	222 830,15	71 128,81
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	40 843 188,84	29 408 211,71
Instruments financiers	392 653,91	271 198,73
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	392 653,91	271 198,73
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	392 653,91	271 198,73
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	104 743,99	11 347,28
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	104 743,99	11 347,28
Comptes financiers	831 020,31	124 125,48
Concours bancaires courants	831 020,31	124 125,48
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	42 171 607,05	29 814 883,20

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 1217	0,00	8 530 979,83
Options		
DJ EURO STOXX 50 10/2018 PUT 3250	213 475,08	0,00
DJ EURO STOXX 50 11/2018 PUT 3200	429 651,47	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2018 PUT 3200	297 564,12	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 1218	11 178 586,79	0,00
EUR DJE 600 EUR 1217	0,00	3 998 800,00
EUR DJE 600 EUR 1218	7 065 150,00	0,00
EUR XEUR FBTP B 1217	0,00	3 239 040,00
EUR XEUR FOAT E 1218	2 718 900,00	0,00
FNXD USD Indi 1217	0,00	787 692,83
NEW FNXD USD In 1218	977 846,21	0,00
NK2 TOKYO NIK 1218	2 014 372,39	0,00
NYS NYL MSCI EM 1217	0,00	91 261,23
NYS NYL MSCI EM 1218	993 179,08	0,00
SIM SGX NIK 225 1207	0,00	1 533 830,06
SP 500 MINI 1217	0,00	6 482 865,74
SP 500 MINI 1218	5 649 191,47	0,00
TY CBOT YST 1 1217	0,00	6 491 235,28
TY CBOT YST 1 1218	9 501 682,65	0,00
XEUR FBTP BTP 1218	3 467 520,00	0,00
XEUR FGBL BUN 1217	0,00	3 216 000,00
XEUR FGBL BUN 1218	4 128 540,00	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 10/2018 PUT 3150	111 226,92	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-68,16	-150,65
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 490,30	133 823,27
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	404 984,44	57 754,49
Total (1)	406 406,58	191 427,11
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 414,31	8 483,24
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	4 414,31	8 483,24
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	401 992,27	182 943,87
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	190 535,72	116 492,15
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	211 456,55	66 451,72
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	11 373,60	4 677,09
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	222 830,15	71 128,81

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2017-05 modifiant le règlement ANC 2014-01 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant les cours des devises au jour de l'évaluation publiés par la Banque Centrale Européenne.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

Zone Asie : cours d'ouverture (J)

Zone Europe : cours de clôture (J-1)

Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J)

Zone Europe : au cours de compensation de (J -1)

Zone Amérique : au cours de compensation de (J -1).

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

=> *Titres de créance négociables*

Les Titres de Créance Négociables et valeurs assimilées seront évalués de façon actuarielle sur la base d'une courbe de taux majorée le cas échéant d'un écart représentatif de la valeur intrinsèque de l'émetteur.

Les Titres de Créance Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence la veille du jour de l'évaluation, défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- Les TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à Intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

- Les TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ou taux équivalent dans la devise considérée.
 - Les TCN d'une durée de vie résiduelle inférieure à trois mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.
- Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché de la veille du jour de l'évaluation communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur valeur probable de négociation, déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les produits de taux des émetteurs privés sont valorisés, à partir d'un modèle d'actualisation au prix de marché de la veille du jour de l'évaluation. A partir des cours d'un panel de contributeurs et des relevés des courbes de taux, un écart de signature « spread » est déterminé pour fixer le prix de marché du titre. A défaut de contributeurs, un écart de signature est estimé par la société de gestion à partir de titres comparables du même émetteur.

Dans l'hypothèse où la société de gestion estime que le cours coté n'est pas représentatif de la valeur de marché d'un titre, l'évaluation du titre relève de sa responsabilité en conformité avec les dispositions réglementaires.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

=> Acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation compte tenu des conditions des contrats d'origine.

Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

=> Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises (swaps)

Ces contrats sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

=> Les swaps d'indice et autres swaps

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale, convertie le cas échéant dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation publié par la Banque Centrale Européenne.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.
Les taux appliqués sur la base de l'actif net sont de 0,50 % TTC pour la part M.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts « M »
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Actif net en début d'exercice	29 408 211,71	24 041 834,95
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	11 574 728,80	7 808 191,80
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-616 373,10	-4 477 766,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	220 630,55	1 546 804,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-55 289,63	-518 069,06
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 445 943,30	1 451 994,31
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 431 623,40	-1 163 230,86
Frais de transactions	-30 739,23	-59 295,26
Différences de change	155 974,40	-270 873,03
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-186 163,24	746 531,28
Différence d'estimation exercice N	199 686,68	385 849,92
Différence d'estimation exercice N-1	-385 849,92	360 681,36
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	146 432,13	235 637,49
Différence d'estimation exercice N	160 726,05	14 293,92
Différence d'estimation exercice N-1	-14 293,92	221 343,57
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	211 456,55	66 451,72
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	40 843 188,84	29 408 211,71

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	940 690,67	2,30
TOTAL Opérations de couverture	940 690,67	2,30
Autres opérations		
Actions	15 833 119,86	38,77
Change	12 156 433,00	29,76
Taux	19 816 642,65	48,52
TOTAL Autres opérations	47 806 195,51	117,05

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 228,67	0,20
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	831 020,31	2,03
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	19 816 642,65	48,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	81 228,67	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	831 020,31	2,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 816 642,65	48,52

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		JPY		GBP		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	5 782 033,79	14,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	513 830,21	1,26	58 399,70	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	81 228,67	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	36 291,24	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	96 451,52	0,24	0,00	0,00	403,76	0,00	83,92	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	28 300 486,20	69,29	2 014 372,39	4,93	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	28/09/2018
Créances	
Ventes à règlement différé	2 445 725,32
Dépôts de garantie en espèces	1 066 263,81
Total des créances	3 511 989,13
Dettes	
Achats à règlement différé	89 154,60
Frais de gestion	15 589,39
Total des dettes	104 743,99

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	11 430,0000	11 574 728,80
Parts rachetées durant l'exercice	-620,0000	-616 373,10
Solde net des souscriptions/rachats	10 810,0000	10 958 355,70

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/09/2018
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	190 535,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/09/2018
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	28/09/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non Inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isln	Libellés	28/09/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/09/2018	29/09/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	222 830,15	71 128,81
Total	222 830,15	71 128,81

	28/09/2018	29/09/2017
GLOBAL REACTIF M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	222 830,15	71 128,81
Total	222 830,15	71 128,81

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/09/2018	29/09/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	271 564,89	1 626 613,55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	271 564,89	1 626 613,55

	28/09/2018	29/09/2017
GLOBAL REACTIF M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	271 564,89	1 626 613,55
Total	271 564,89	1 626 613,55

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018
Actif net Global en EUR	24 041 834,95	29 408 211,71	40 843 188,84
Actif net en EUR	24 041 834,95	29 408 211,71	40 843 188,84
Nombre de titres	26 660,5431	29 840,5431	40 650,5431
Valeur liquidative unitaire en EUR	901,77	985,51	1 004,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-76,68	54,51	6,68
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-4,52	2,38	5,48

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
S&P 500 THEAM EASY UCITS ETF	EUR	217 976	2 493 165,89	6,11
STOXX EUR 600 THEAM EASY	EUR	65 990	670 161,45	1,64
TOTAL FRANCE			3 163 327,34	7,75
IRLANDE				
ISHARES EU INV G CP BD-DEURA	EUR	666 000	6 707 286,00	16,43
ISHARES EURO CORPORATE BOND-ETF	EUR	24 217	3 240 082,03	7,93
ISHARES III CORE EUR CORP BOND UCITS ETF EUR DIS	EUR	43 159	5 546 181,82	13,58
ISHARES V MSCI JAPAN EUR HEDGED UCITS ETF (ACC)	EUR	12 300	645 817,65	1,58
JPMORGAN USD EMERGING MARKETS	USD	63 310	5 782 033,79	14,16
TOTAL IRLANDE			21 921 401,29	53,68
LUXEMBOURG				
BNP ETF S P GSCI	EUR	198 620	1 867 882,07	4,57
BNPETF EPRA EUROPE	EUR	201 296	1 989 710,31	4,87
BNPP EASY MSCI JAP EXCW HEUR	EUR	8 800	92 624,40	0,23
RAVEST CROSS ASS ABS RET IC	EUR	15 200	1 468 776,00	3,60
Xtrackers II iTraxx Crossover Swap UCITS ETF 1CC	EUR	32 520	6 387 432,06	15,64
Xtrackers MSCI Emerging Markets Swap UCITS ETF 1CC	EUR	33 103	1 262 962,21	3,09
TOTAL LUXEMBOURG			13 069 387,05	32,00
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			38 154 115,68	93,43
TOTAL Organismes de placement collectif			38 154 115,68	93,43
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 1218	USD	89	19 783,24	0,05
EUR DJE 600 EUR 1218	EUR	370	63 520,00	0,16
EUR XEUR FOAT E 1218	EUR	18	-21 130,00	-0,05
NEW FNXD USD In 1218	USD	12	72,25	0,00
NK2 TOKYO NIK 1218	JPY	22	163 998,86	0,39
NYS NYL MSCI EM 1218	USD	22	30 750,04	0,08
SP 500 MINI 1218	USD	45	14 998,71	0,04
TY CBOT YST 1 1218	USD	93	-105 085,05	-0,27
XEUR FBTP BTP 1218	EUR	28	57 900,00	0,14
XEUR FGBL BUN 1218	EUR	26	-46 100,00	-0,11
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			178 708,05	0,43
TOTAL Engagements à terme fermes			178 708,05	0,43

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Engagements à terme conditionnel				
Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé				
DJ EURO STOXX 50 10/2018 PUT 3150	EUR	-50	-2 150,00	-0,01
DJ EURO STOXX 50 10/2018 PUT 3250	EUR	50	4 650,00	0,01
DJ EURO STOXX 50 11/2018 PUT 3200	EUR	80	14 880,00	0,05
DJ EURO STOXX 50 12/2018 PUT 3200	EUR	40	14 240,00	0,03
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			31 620,00	0,08
TOTAL Engagements à terme conditionnels			31 620,00	0,08
TOTAL Instruments financiers à terme			210 328,05	0,51
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en \$ us	USD	45 899,99	39 480,47	0,10
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-54 190	-54 190,00	-0,13
Appels de marges C.A.Indo en yen	JPY	-21 623 250	-163 998,86	-0,41
TOTAL Appel de marge			-178 708,39	-0,44
Créances			3 511 989,13	8,60
Dettes			-104 743,99	-0,26
Comptes financiers			-749 791,64	-1,84
Actif net			40 843 188,84	100,00

GLOBAL REACTIF M	EUR	40 650,5431	1 004,73	
------------------	-----	-------------	----------	--

